



Communiqué de presse
Paris, le 26 août 2022

Baromètre PRISM'EMPLOI Juin 2022



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUIN 2022

En juin 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 823 460 équivalents temps plein (ETP), en hausse de 2,1% par rapport à juin 2021, progressant ainsi de 17 220 ETP sur un an. La croissance observée est marquée par une nette décélération comparée aux mois précédents puisqu'elle se situe 4,6 points en dessous de celle de mai 2022 (+6,7%) et 6,3 points en dessous de la tendance du premier semestre 2022 dans son ensemble (+8,4%).

Les évolutions sectorielles sont caractérisées par des situations contrastées :

- Après un léger mieux en mai (+0,7% sur un an), le travail temporaire recule de nouveau en juin dans le BTP (-8,0% sur un an). Ce secteur est le seul dont les effectifs intérimaires ont, en moyenne, diminué (-2,7%) au cours du premier semestre 2022 (comparé au premier semestre 2021).
- Après avoir enregistré des tendances plus favorables que la moyenne au cours des trois dernières années, la baisse de l'intérim dans le transport-logistique se confirme en juin 2022 (-4,8% sur un an). Celle-ci est toutefois moins marquée qu'en mai 2022 (-7,2% sur un an).
- Avec +4,4% en juin (sur un an), la croissance de l'intérim ralentit dans l'industrie (en baisse de 3,1 points par rapport au mois précédent). L'aéronautique et l'industrie pharmaceutique ont été, ce mois-ci, les principales activités contributrices aux créations d'emplois intérimaires.
- Le dynamisme du commerce s'atténue un peu plus en juin (+3,3% sur un an soit 11,5 points de moins que la croissance moyenne dans ce secteur au premier semestre). Il convient néanmoins de noter que ce ralentissement s'explique par un « effet de base » moins porteur. En effet, c'est à partir de juin 2021, avec l'assouplissement des restrictions sanitaires liées au Covid, que le recours à l'intérim a pu se normaliser dans ce secteur.
- C'est dans les services que la croissance demeure la plus soutenue (+11,4% sur un an). Celle-ci est portée par d'importants besoins de recrutements dans certaines activités telles que l'hôtellerie-restauration, la santé et l'action sociale.

Dans ce contexte de tertiarisation relative des effectifs intérimaires, le nombre de cols blancs s'accroît en juin (employés : +16,0% sur un an ; cadres et professions intermédiaires : +1,4% sur un an), quand celui des ouvriers stagne (ouvriers qualifiés +0,5% sur un an, ouvriers non qualifiés -0,4% sur un an).



Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de juin 2022 par rapport à juin 2021

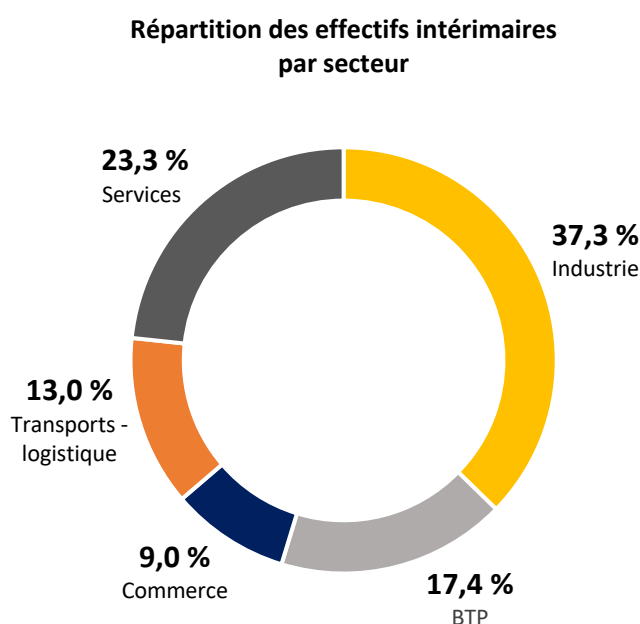
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en hausse (+2,1 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Des évolutions contrastées par secteur

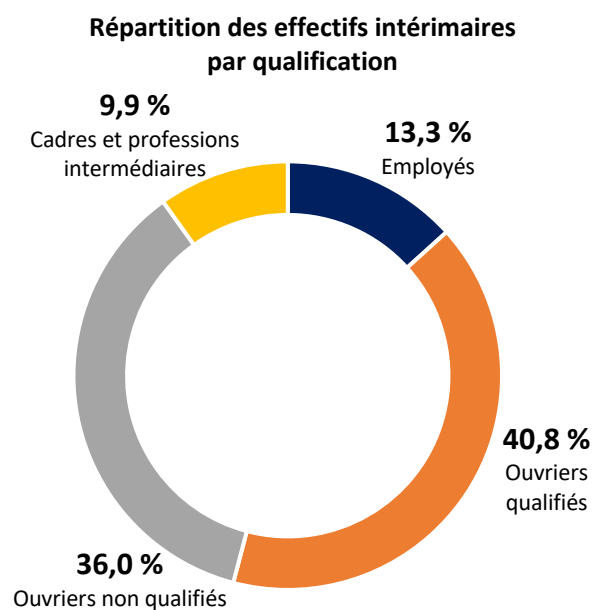
L'emploi intérimaire augmente dans les services (+11,4 %), l'industrie (+4,4 %), le commerce (+3,3 %), mais diminue dans les transports (-4,8 %) et le BTP (-8,0 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La plupart des qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+16,0 %), les cadres et professions intermédiaires (+1,4 %), les ouvriers qualifiés (+0,5 %), mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-0,4 %).



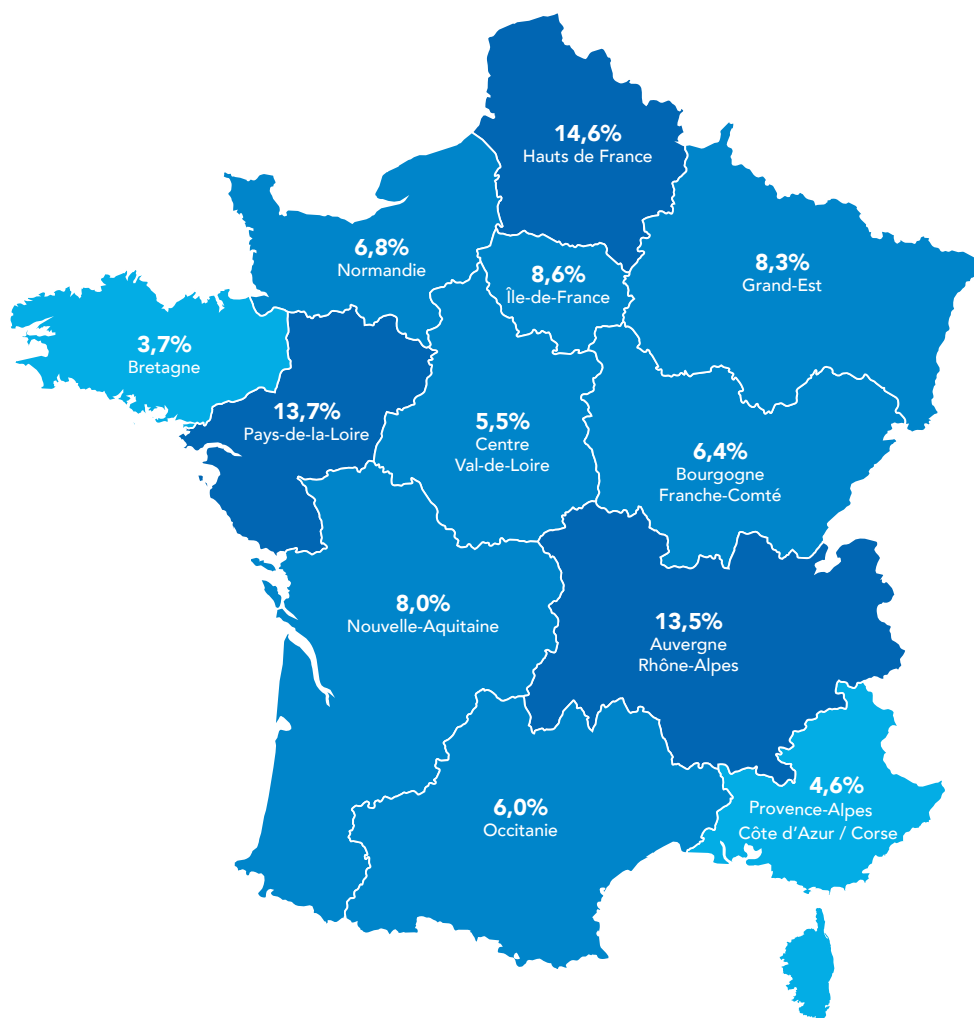
LE CDI INTÉRIMAIRE

En juin 2022, le CDI Intérimaire représente 50 053 ETP, correspondant à 6,1% des effectifs des agences d'emploi.

Dans un environnement économique appelant à renforcer la sécurisation des parcours, celles-ci ont accru le nombre de leurs salariés en CDII de 660 ETP en un an, correspondant à une hausse de 1,3%.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté dans les Hauts-de-France (10,2%), en Pays de la Loire (9,7%), et en Bourgogne-Franche-Comté (8,3%). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,6% et 3,4% des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40% dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,6%, Auvergne-Rhône-Alpes : 13,5% et Pays de la Loire : 13,7%.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de juin 2022 par rapport à juin 2021.

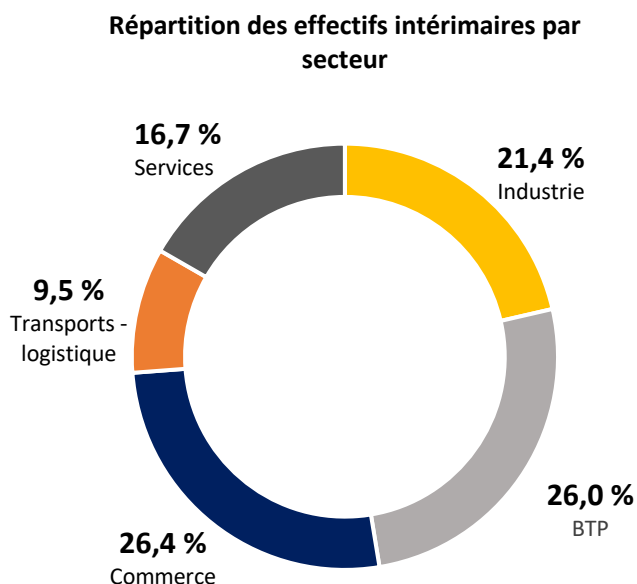
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires sont en baisse (-3,3 %) dans les DROM.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

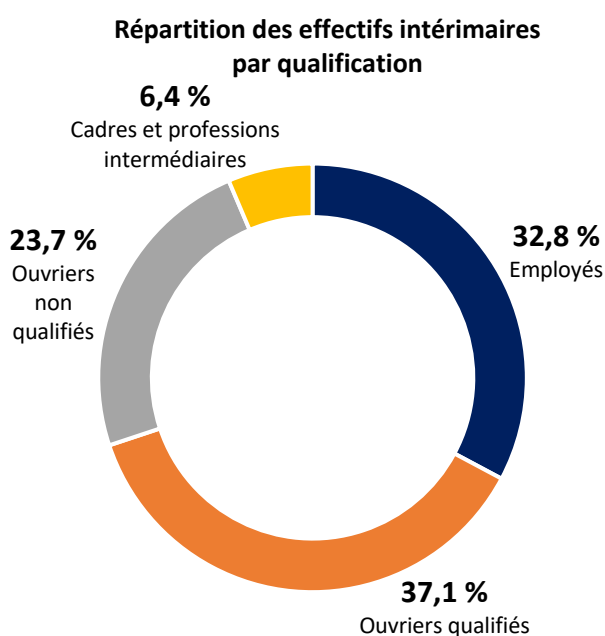
L'emploi intérimaire augmente dans le commerce (+9,2 %), l'industrie (+7,4 %), les transports (+7,2 %), et les services (+1,1 %), mais diminue dans le BTP (-23,4 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La plupart des qualifications sont en baisse

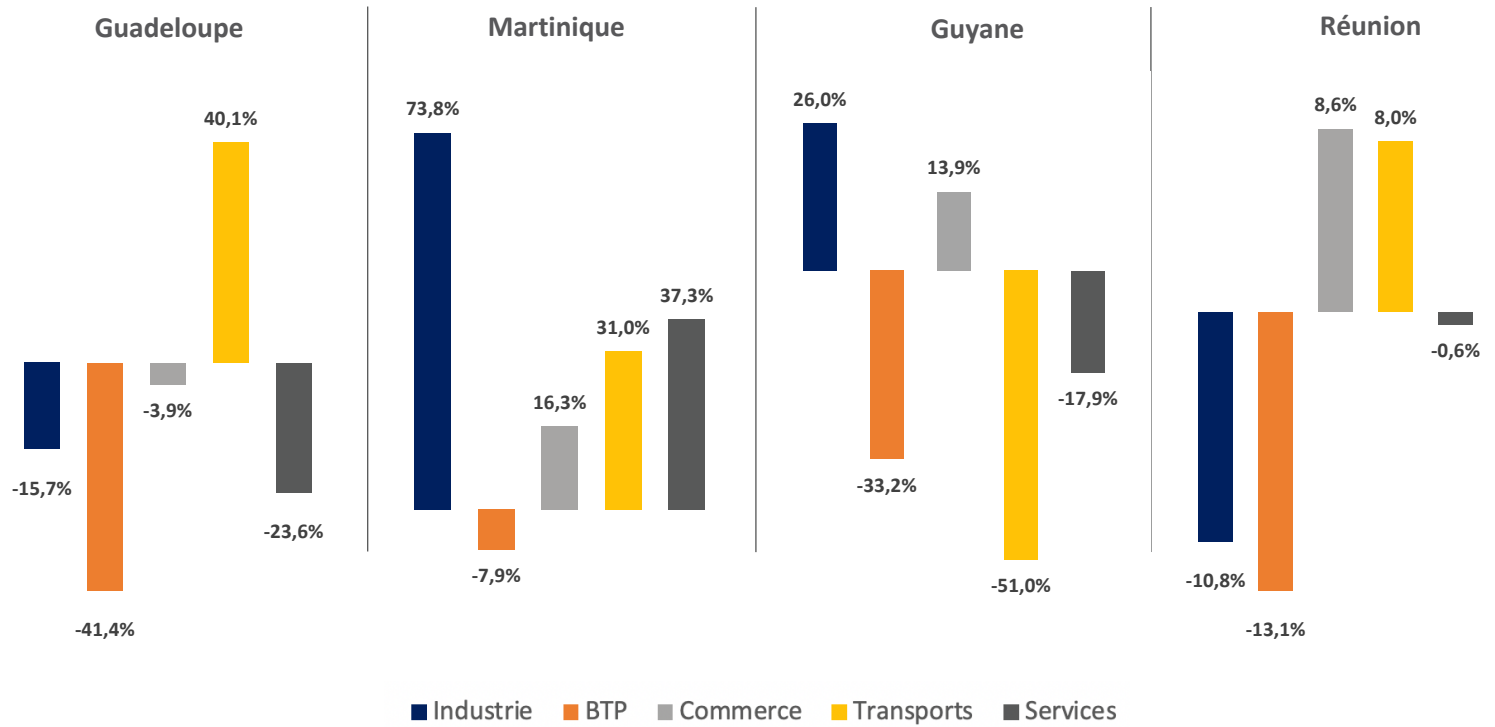
L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+9,9 %), mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-4,9 %), les ouvriers qualifiés (-10,1 %), et les cadres et professions intermédiaires (-13,7 %).



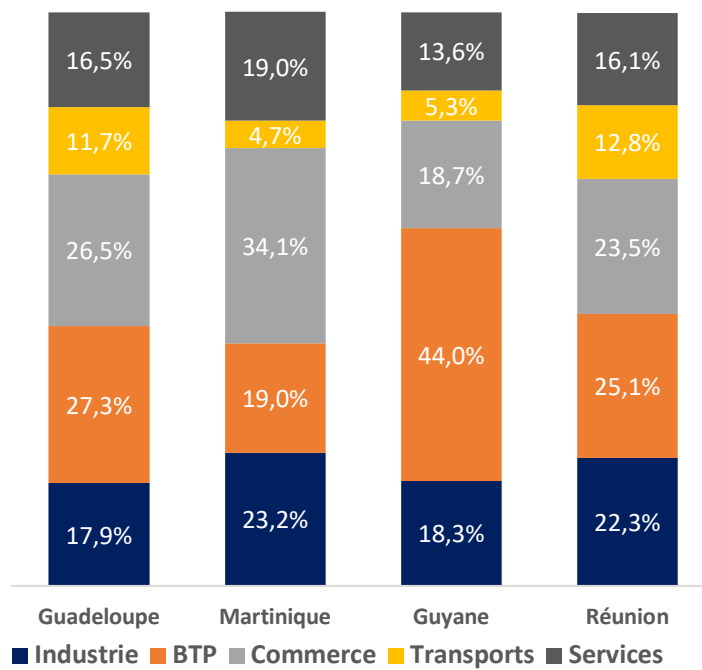
TENDANCES TERRITORIALES :

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Guadeloupe	-20,3%	1,2%
Martinique	+23,9%	1,3%
Guyane	-19,6%	0,0%
La Réunion	-3,6%	1,4%

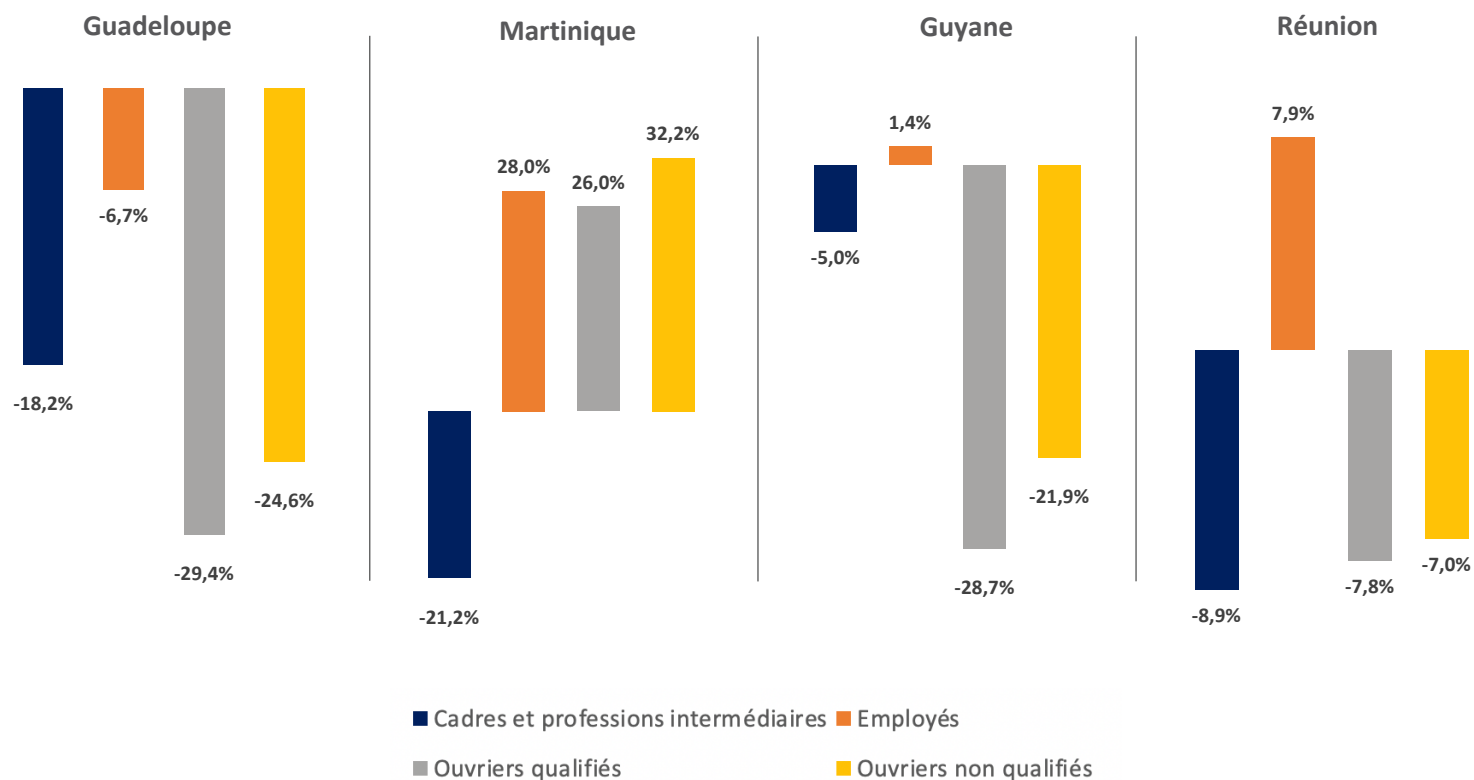
Évolution des effectifs intérimaires par secteur d'activité et par DROM



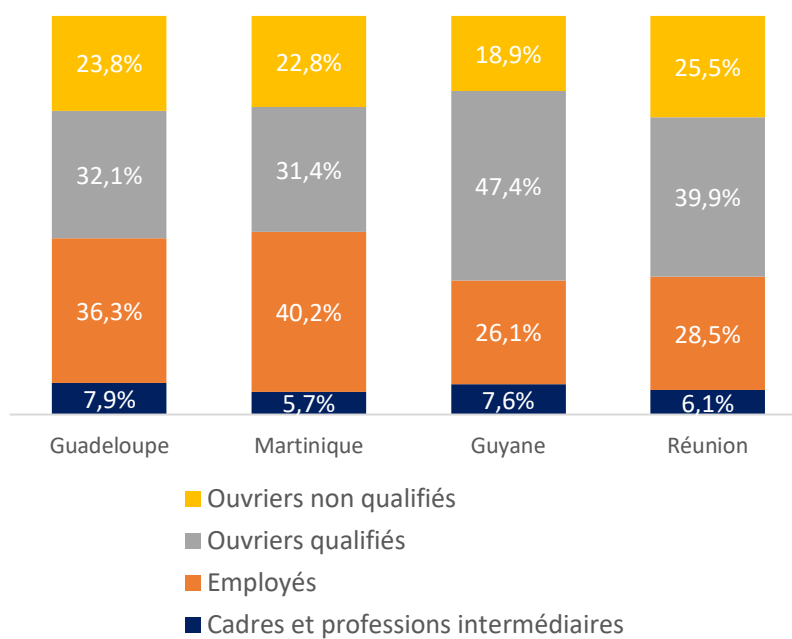
Répartition des effectifs intérimaires par secteur d'activité et par DROM



Évolution des effectifs intérimaires par qualification et par DROM



Répartition des effectifs intérimaires par qualifications et par DROM

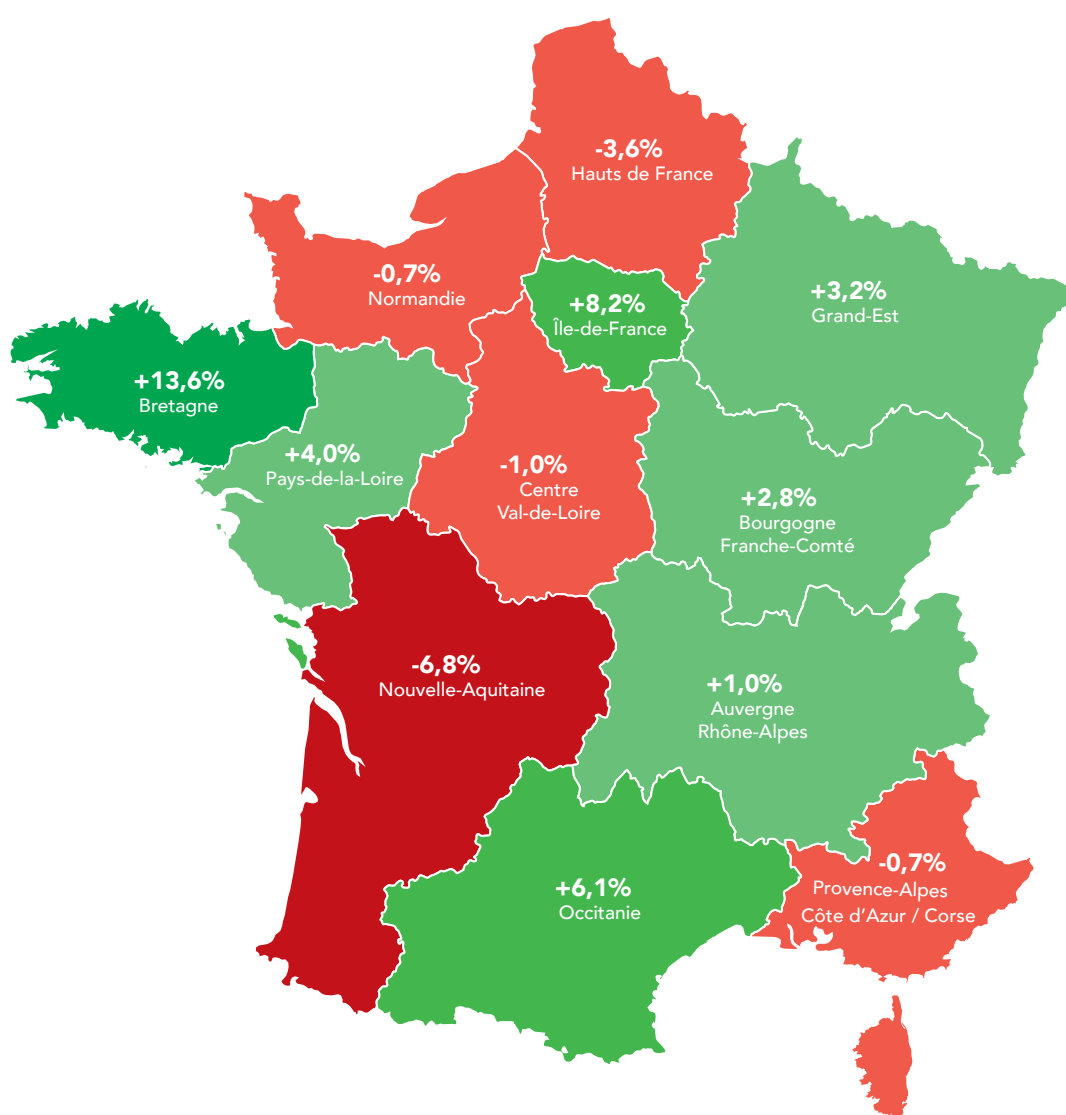


LA FRANCE DES RÉGIONS

Juin 2022 par rapport à juin 2021

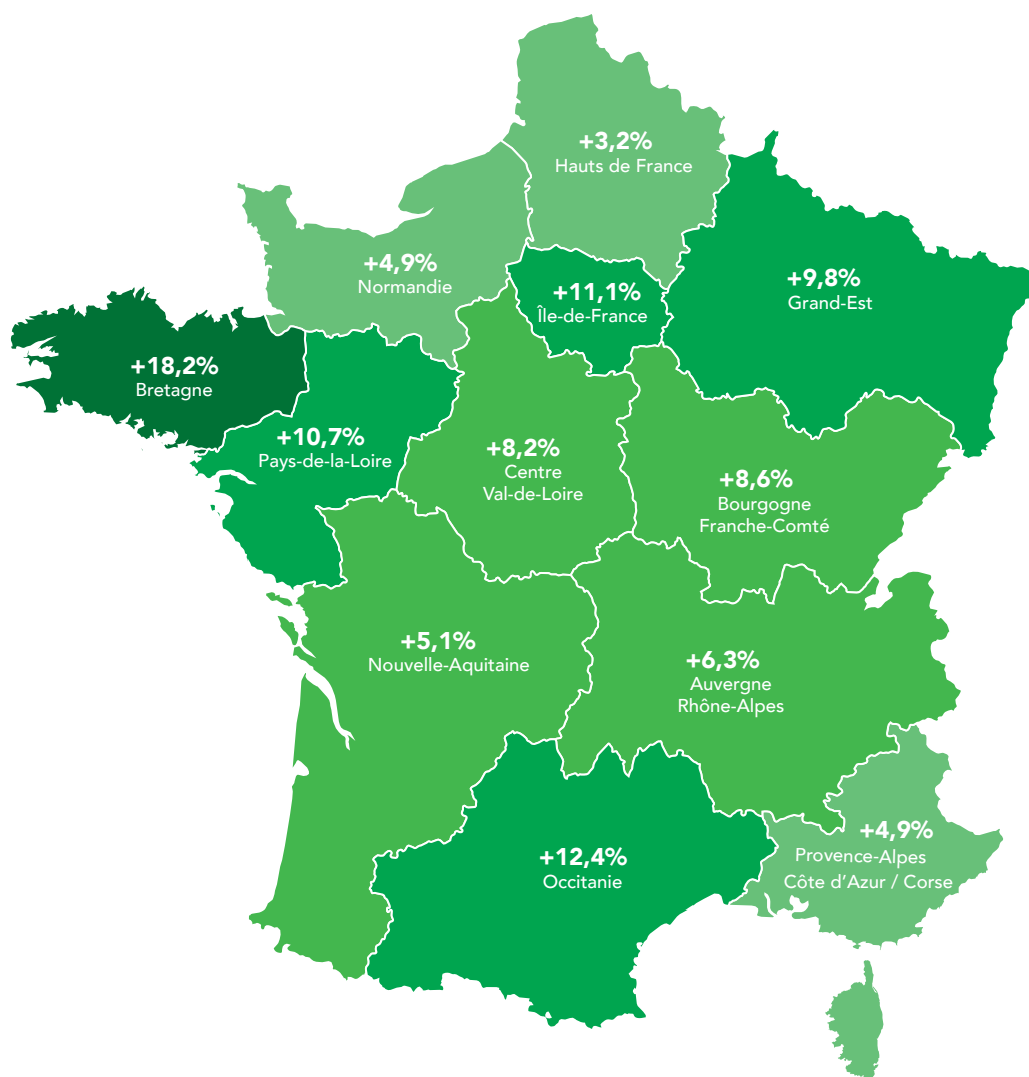
La majorité des régions sont en hausse

Les spécialisations sectorielles des bassins d'emploi ont un effet différenciant sur les évolutions géographiques. Parmi les régions métropolitaines, 3 d'entre elles enregistrent des croissances supérieures à 5% : Bretagne : +13,6%, Ile-de-France : +8,2% et Occitanie : +6,1% ; grâce au dynamisme retrouvé de certaines industries de pointe et du tourisme.



Cumul annuel : janvier-juin 2022 (%)

Au cours des six premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse cumulée de +8,4 % par rapport à la même période en 2021.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi